

MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2024

Lyon, le 29 novembre 2024,

Les actionnaires de la société Eagle Football Group sont invités à participer à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le :

Vendredi 20 décembre 2024, à 11 heures

au Groupama Stadium

10, avenue Simone Veil - 69150 Décines-Charpieu

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié dans le BALO n°138 du 15 novembre 2024.

Cet avis est également disponible sur le site Internet de la société ([Eagle Football Group - Documents Assemblées Générales](#)).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires, conformément aux dispositions réglementaires applicables, sur le site internet de la société (www.finance.eaglefootballgroup.com) ainsi qu'au siège social. Ces documents qui figurent notamment dans le Document d'Enregistrement Universel de l'exercice 2023-2024, ainsi que dans la rubrique Assemblées Générales, sont accessibles en ligne sur le site de la société. Les informations et documents peuvent être également transmis aux actionnaires sur simple demande adressée à la société.